

# Appel à projets de podcast natif Les questions existentielles des enfants

# Cahier des charges

#### 1. Contexte

La RTBF lance un nouvel appel à projets de podcast natif à destination de ses médias Auvio Kids et Vivacité.

Le présent appel à projets répond au Contrat de Gestion de la RTBF et plus particulièrement aux articles 25.5 et 56.2 relatifs aux appels à projets pour de nouveaux formats radiophoniques répondant aux évolutions des modes de consommation numérique, notamment aux formats podcast et à la consommation mobile.

# 2. Caractéristiques des projets

Les projets dont il est fait appel disposent des caractéristiques suivantes :

## a) Thématique

Pourquoi le ciel est bleu, le soleil brûle et les étoiles brillent la nuit ? Et la lune, elle va où ? On était où quand on n'était pas né et où on va quand on est mort ? Pourquoi les oiseaux volent et les zèbres ont des rayures ? Pourquoi on ne fait pas ce qu'on veut ? Pourquoi on doit dormir et pourquoi on rêve ? Pourquoi tout le monde n'a pas la même couleur de peau ? Pourquoi, pourquoi, pourquoi ?

Les enfants, principalement entre 3 et 6 ans, bombardent les adultes autour d'eux de questions existentielles, scientifiques et philosophiques. Cette curiosité débordante est le signe d'un développement cérébral bouillonnant à cet âge-là. Aux pourquoi des enfants se succèdent les comment des adultes : comment leur répondre ? Comment trouver les mots justes et adaptés ? Comment admettre que l'on n'est pas sûr.e ou que l'on ne sait pas ? Comment ne pas leur transmettre des angoisses ?

Ce podcast apportera une réponse à ces questions, autant pour les enfants qui rêvent de tout comprendre, que pour les adultes, qui n'ont pas toujours réponse à tout.

#### b) Genre, traitement, ton

Podcast de vulgarisation et d'explication à destination de toute la famille, dont le storytelling est travaillé de manière à donner une explication relativement courte, accessible et adaptée aux enfants, éventuellement en fonction de leurs âges pour certaines thématiques.

Le ton, à la fois sérieux et humoristique, authentique mais pas surjoué, est adapté aux enfants et aux adultes (public de Vivacité).



#### c) Format

Podcast de forme sérielle en minimum 30 épisodes de 5-10 minutes maximum, qui répond aux codes de contenus et de consommation propres au podcast natif, c'est-à-dire diffusé sur le web, les réseaux sociaux et dans les applications de podcast, et consommé à la demande : liberté de ton et de format, thématique originale, contenu intemporel, storytelling et rythme spécifiques, etc.

## d) Audience cible

<u>Publics RTBF</u>: 'Nouvelles Générations' (3-6 ans) et 'Nous' (familial, grand public, transgénérationnel). <u>Proximité</u>: les projets devront être en prise directe avec la société d'aujourd'hui et démontrer une proximité avec la culture belge francophone dans toute sa diversité.

<u>Diversité</u>: le comité de sélection sera attentif à la diversité (âge, genre, catégorie socioprofessionnelle, origine, handicap) parmi les équipes de création et/ou les intervenants dans le podcast natif. Le projet s'adresse aux personnes de tous les genres et orientations sexuelles, et de toutes origines socio-économiques et sociales.

#### e) Finalités

Répondre aux questions existentielles des 3-6 ans mais aussi aider les adultes qui ne savent pas toujours quoi répondre en leur fournissant une large collection dans laquelle venir piocher. Le podcast serait idéalement consommé ensemble, en famille, dans une optique commune d'apprentissage et de divertissement.

#### f) Références – pas des modèles à copier-coller, mais dont s'inspirer à certains égards :

- <u>Curieux de sciences</u>, Images Doc : pour les discussions entre enfants et adultes et pour la création sonore, douce et pertinente ;
- Les P'tits Bateaux, France Inter: pour les questions originales posées directement par les enfants et les réponses précises des expert.e.s;
- <u>Petit Vulgaire</u>, Marine Baoussan et Lucie Le Moine : pour les différents niveaux de lecture en termes d'humour pour les enfants et les adultes ;
- 1 jour, 1 question, France Télévisions (vidéo): pour les explications rapides et efficaces

## 3. Critères de recevabilité des projets

- Le projet doit :
  - répondre aux caractéristiques citées au point 2 ;
  - être présenté par un·e **producteur·rice indépendant·e**, soit personnes physiques sous statut d'indépendant, soit constitué en société commerciale ou ASBL.
- Un dossier de 5 pages maximum qui inclut tous les éléments suivants devra être déposé avant le jeudi 16 mai 2024 à midi :
  - Un pitch (1 page maximum)



- Une note d'intention de l'auteur-rice principal·e (démarche, enjeux...)
- La structure, le ton du podcast et la mécanique des épisodes, notamment une liste de musiques et le nombre et la durée des épisodes prévus
- Un budget prévisionnel
- Intentions sonores et visuelles (moodboard, références)
- Un planning de production prévisionnel

Les dossiers doivent être envoyés via le formulaire prévu mis à disposition sur le site de la RTBF.

## 4. Intervention financière de la RTBF

## Phase 1 - phase de développement

Parmi les dossiers recevables, 2 projets seront présélectionnés pour une première phase de développement.

Dans cette phase, chaque projet recevra une enveloppe fermée de maximum 3 000 euros pour produire :

- Un pilote <u>diffusable</u> (détails discutés avec les lauréats lors de cette première phase);
- Un dossier de production approfondi et définitif, qui permette la production de la saison entière en cas de sélection pour la phase 2, dans les délais et budgets escomptés.

L'accompagnement du travail d'écriture et de réalisation des pilotes et des dossiers se fera sous la supervision de la RTBF.

#### Phase 2 – phase de production de la saison

Parmi les 2 dossiers présélectionnés en phase 1, un seul projet recevra une enveloppe fermée (couvrant le budget total du podcast) pouvant aller jusqu'à 28 000 euros pour la production de la saison complète, ainsi que du matériel promotionnel convenu.<sup>1</sup>

L'accompagnement du travail d'écriture et de réalisation du projet sélectionné se fera sous la supervision de la RTBF.

## 5. Diffusion

Le projet sélectionné sera diffusé sur les plateformes de la RTBF, en fonction de la stratégie de diffusion établie par la RTBF.<sup>2</sup>

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Si, parmi les projets sélectionnés pour la compétition, la RTBF estime qu'aucun ne remplit ses exigences en matière de diffusion, la RTBF se réserve le droit de renoncer à son intervention financière.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les auteur-rice-s des projets sélectionné-e-s autorisent la RTBF à disposer de tous les droits d'exploitation de contenus produits et payés par le présent Fonds et notamment, le droit de les diffuser en intégralité ou par extraits, sous une forme identique ou non, sans limite de nombre et de durée, sur l'ensemble de ses services de médias audiovisuels linéaires et non linéaires, actuels ou à venir, ainsi que sur les services de médias audiovisuels des organismes de radiodiffusion sonore ou télévisuelle auxquels elle participe, et notamment sur TV5, Arte et Euronews, par quelque mode de diffusion que ce soit, et notamment par voie hertzienne, câble, satellite ou Internet, quelle que soit l'étendue géographique couverte par ces modes de diffusion, que ce soit par ses soins ou par un opérateur technique agissant au nom et pour compte de la RTBF et par tous procédés, y compris la « video on demand », la « near video on demand » et Internet ainsi que tout autre média interactif, que ce soit gratuitement ou contre rémunération, peu importe le type de réception (privée ou publique) et le type



La période précise de diffusion dépendra du projet lui-même et du planning de la RTBF.

# 6. Sélection des projets

Le ou les projets recevables conformément au point 3 seront sélectionnés par un Comité de sélection sur la base des critères d'évaluation suivants :

- Adéquation entre le cahier des charges et le projet soumis : le contenu proposé est adapté à la production d'un podcast natif en termes de démarche, d'écriture, de moyens financiers, logistiques et techniques, du nombre de jours d'enregistrement, et d'équipes créatives (auteur, réalisateur, producteur, ingénieur du son...), de montage et de ton durant tout le processus de création et de production
- Adéquation du projet et de son traitement au public cible
- Potentiel narratif et informatif des thématiques explorées
- Rigueur et éthique journalistique quant aux informations données
- Réflexion aboutie sur la réalisation
- Bonne compréhension des enjeux traités
- Donne envie d'écouter la série à la lecture du dossier
- Bonus : réflexion quant à la stratégie de promotion (et d'impact) de la série via d'autres réseaux afin d'atteindre un public le plus large possible

## En résumé :

- Les critères créatifs, artistiques et techniques du projet ;
- L'adéquation entre le montant du financement et le projet artistique ;

Toute décision du Comité de sélection quant à la sélection sera motivée.

## 7. Planning de développement des projets jusqu'à mise en ligne

- 1) Fin mars 2024 : lancement de l'appel à projets et mise en ligne du cahier des charges sur le site de la RTBF
- 2) Jeudi 16 mai 2024 à midi (12h) : clôture de dépôt des projets ;
- 3) Fin mai 2024 : présélection des 2 projets pour la phase 1 ;
- 4) Juin Juillet 2024 : phase 1 phase de développement ;
- 5) Mi-juillet 2024 : livraison du pilote et du dossier définitif et sélection du projet pour la phase 2 ;
- 6) Juillet Décembre 2024 : phase 2 production des autres épisodes ;
- 7) Lundi 16 décembre 2024 : livraison du projet ;
- 8) 2025 : diffusion de la série.

Pour toute question éventuelle, vous pouvez contacter Lorraine Ami, chargée de coordination :

d'appareil récepteur ou le type d'écran (fixe, mobile, écran de télévision, écran d'ordinateur, téléphone, GSM, smartphone, console de jeu, écran géant,...).



loa@rtbf.be